



Que peut on faire contre un juge en apparence raciste

Par **maljugé**, le **17/01/2011** à **20:48**

Bonjour, rnje me suis fait agresser sur le parking d'Ikea à st Priest(69)par une personne en furie qui n'arrivai pas à se trouver de place de parking .rnl'agresseur m'a mit le visage en sang et tenter de me percer un oeuil.rnIl à mordu mon frère au doigt et jusqu'à l'os.rnnous somme aller nous faire soigné au urgence et j'ai eu un arret de 8 jours.rnlors de l'audience le juge n'a pas voulu entendre m'a version des fait (je n'ai rienpu dire,il à dit pour moi c'est tout le monde dans le meme sac)et m'a condamner par la suite en renvoyant l'affaire sans me contacter .rnDans le jugement des confusions sont faite et mon arret n'est pas prit en consideration.rnLe juge prend en consideration 1 jour d'arret de l'agresseur que je n'ai aucunement agresser si ce n'est de la legitime defence en essayant de retirer ses mains de mon visage et de mon oeuil.rnMerci de bien vouloir me renseigner sur les recours possible du tribunal de police ou une autorité superieur. rnrncordialement

Par **mimi493**, le **17/01/2011** à **21:11**

Voyez d'urgence un avocat.